



Commune de Cossonay



Comptes 2013



Réf. : 04/2014

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE COSSONAY

au Conseil Communal
sur les comptes de l'année 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur les comptes de l'année 2013, arrêtés au 31 décembre 2013.

Le bilan et le compte d'exploitation sont établis conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. De même, chaque poste des comptes de fonctionnement est comparé avec le résultat de l'année précédente et le budget de l'exercice concerné.

Comme les règles régissant la tenue d'une comptabilité l'exigent, la concordance des soldes des relevés des comptes postaux et bancaires avec ceux ressortant des comptes tenus par la bourse communale a été vérifiée.

Nous portons également à votre connaissance que la fiduciaire chargée de la révision de nos comptes a effectué son contrôle les 14 et 15 mai 2013.

De plus, nous vous donnons, ci-après, quelques explications relatives aux postes qui présentent des différences significatives par rapport au budget 2013, soit :

210.3301 Défalcations et dégrèvements sur impôts, + Fr. 138'703.67

La défalcation n'est faite que sur présentation d'un acte de défaut de biens de l'office des poursuites concerné. Il est à relever qu'un ABD figure dans le dossier de la personne pendant 20 ans.

Compte 210.4001 Impôt sur le revenu des personnes Physiques, + Fr. 1'507'630.36

Cette somme est composée entre autres d'un rattrapage venant d'un seul contribuable. Nous tenons à rappeler qu'il peut y avoir des impôts des années antérieures dans ce montant.

Compte 210.4002 Impôt sur la fortune des personnes physiques, + Fr. 241'064.63

Nos rentrées sont plus conséquentes que prévues.

Compte 110.3102.1 - Journaux, annonces, recherches de personnel, + Fr. 14'507.40

Mise au concours du poste de secrétaire municipal (e), adjoint (e).

Comptes 230.3189 - Charges exercices antérieurs, + Fr. 589'706.-.

- Facture sociale 2012, + Fr. 274'592.-. Par rapport aux acomptes versés en 2012, le décompte de la facture sociale fait apparaître un solde en notre défaveur.
- Etat de Vaud – Fonds de péréquation, + Fr. 269'355.-. Là, également, par rapport aux acomptes versés en 2012, le montant final est en notre défaveur.
- Etat de Vaud – Police, + Fr. 45'759.-. Décompte final en augmentation par rapport au budget prévu.

Compte 230.4359 - Produits d'exercices antérieurs, + 124'178.41

- AJERCO + Fr. 49'564.-.
Excédent des subventions 2012.
- ORPC, décompte final 2012 en notre faveur de Fr. 6'171.-, soit Fr. 1.10 par habitant.
- SAGEFI + Fr. 49'262.20
Compensation financière, et impôt sur les frontaliers 2012.

Compte 310.3146 Entretien des domaines + Fr. 9'175.90

Matériel nécessaire ayant servi à la Protection Civile, pour la construction du pont sur le ruisseau de la Rochettaz.

Compte 301.4232.6 – DCMI + Matériels Terreaux, + FR. 146'621.40

Convention entre Orlatti SA et la Commune de Cossonay, concernant le dépôt de terre sur le site de la décharge du Grand-Verney 2. Nous trouvons non seulement la facturation 2013, mais également celle de 2012.

Compte 351.3141 – Bâtiment Placette 13, + Fr. 16'238.50

Réfection d'un appartement, suite à changement de locataire.

Compte 355.3223 – Intérêt des dettes du bâtiment du Funiculaire, - Fr. 18'359.15

Réactualisation de l'offre bancaire pour ce bâtiment.

Compte 359.3141 – Bâtiment Rue Neuve, - Fr. 59'445.65.

Peu de travaux effectués durant l'année 2013.

Compte 510.3522 Enseignement primaire et Compte 520.3522.2 Enseignement secondaire

Diminution de Fr. 111'269.- par rapport au budget.

Compte 650.3521 – Participation de Cossonay au SDIS Région Venoge

Le prix par habitant est de Fr. 21.21 pour 2013.

Compte 710.3522.2 – Accueil de jour + Petite enfance, - Fr. 56'060.-.

Au vu des remboursements des années précédentes, les montants d'acomptes ont été revus à la baisse.

Ceci exposé, nous vous prions de trouver ci-après les résultats des comptes 2013. Ces derniers peuvent être consultés dans leur entier sur notre site Internet ou sont à disposition, sur rendez-vous, à la bourse communale au 021.863.22.00, int.2.

BILAN

	<u>01.01.2013</u>	<u>31.12.2013</u>	<u>Evolution</u>
Total de l'actif	22'988'258.82	28'962'633.11	+ 5'974'374.29
Capital	1'058'491.11	1'096'248.17	+ 37'757.06

COMPTE D'EXPLOITATION

Excédent de revenus 2013 avant amortissements selon comptes	Fr.	2'118'366.66
Excédent de revenus 2013 avant amortissements selon budget	Fr.	129'760.00
Amélioration du résultat 2013, par rapport au budget	Fr.	1'988'606.66

RESULTAT 2013

	COMPTES	BUDGET
Bénéfice 2013 avant amortissements	+ Fr. 2'118'366.66	+ Fr. 129'760.00
Amortissements 2013, des postes prévus au budget	- Fr. 898'278.00	- Fr. 1'023'760.00
Amortissements supplémentaires pour 2013	- Fr. 1'182'331.60	Fr. 0.00
	-----	-----
BENEFICE/PERTE	+ Fr. 37'757.06	- Fr. 894'000.00
	=====	=====

La liste des amortissements et amortissements supplémentaires est consultable sur le site Internet.

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à remercier le Conseil dans son ensemble pour la confiance qu'il lui témoigne, ainsi que pour le travail effectué. De même, elle a apprécié tout au long de l'année, la collaboration des commissions qui lui apportent une aide et un soutien précieux, avec le souci constant d'une bonne gestion du bien commun.

La Municipalité exprime ses remerciements au personnel de la Commune qui contribue au bon fonctionnement de l'administration communale.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le rapport réf. 04/2014 sur les comptes 2013
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

décide :

d'adopter les comptes communaux de l'exercice 2013 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

G. Rime

C. Pouly

Annexes : Comptes de fonctionnement
Présentation succincte des comptes
Tableau des amortissements
Rapport de l'organe de révision

Délégué de la Municipalité : M. Claude Moinat, municipal

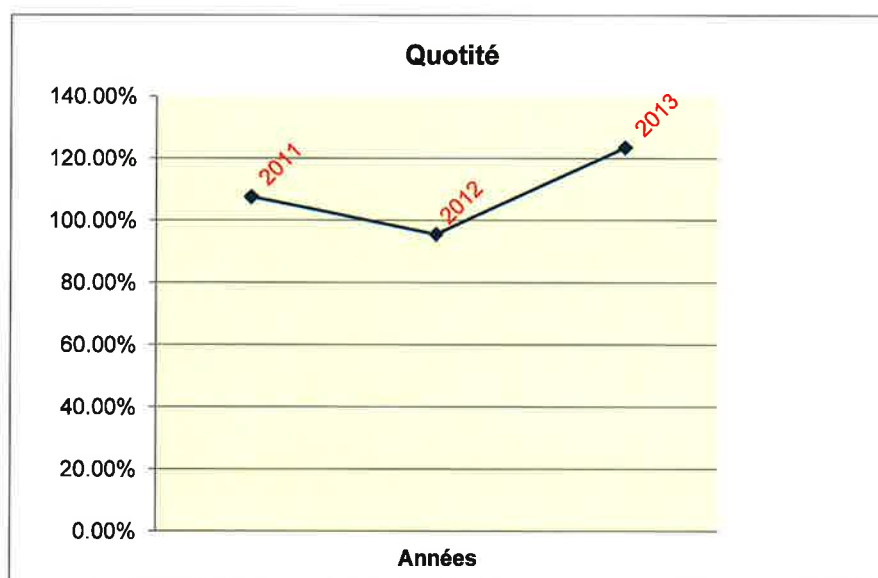
Quotité de la dette Brute

Cet indicateur mesure l'endettement brut de la collectivité par rapport aux revenus annuels.

Les valeurs indicatives suivantes sont retenues :

<50 %	très bon
50 - 100 %	bon
100 - 150 %	moyen
150 - 200 %	mauvais
200 - 300 %	critique
>300 %	inquiétant

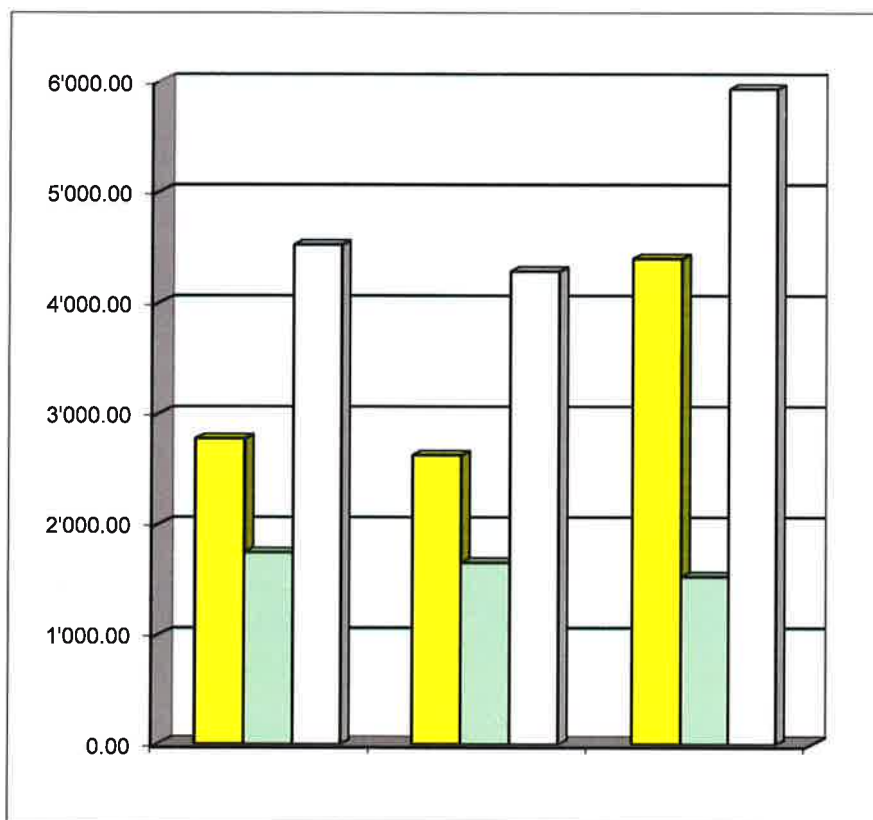
Année	2011	2012	2013
Dettes à court terme	0.00	0.00	0.00
Dettes à moyen et à long terme	15'339'500.00	14'627'100.00	20'885'500.00
Engagements envers des entités part.	364'132.57	362'522.52	362'017.60
<i>Total</i>	<i>15'703'632.57</i>	<i>14'989'622.52</i>	<i>21'247'517.60</i>
Revenus du compte de fonctionnement	14'928'966.56	16'087'791.28	17'675'998.81
-Prélèvement sur les fonds	45'494.02	8'737.34	7'984.23
-Imputations internes	301'936.10	406'217.85	474'107.50
<i>Total</i>	<i>14'581'536.44</i>	<i>15'672'836.09</i>	<i>17'193'907.08</i>
Quotité	107.70%	95.64%	123.58%



DETTE PAR HABITANT EMLT

	2011	2012	2013
Habitants	3390	3413	3521
Commune	9'414'500.00	8'969'100.00	15'494'500.00
Ecole	5'925'000.00	5'658'000.00	5'391'000.00
Total	15'339'500.00	14'627'100.00	20'885'500.00

Dette Habitant	2011	2012	2013
Commune	2'777.10	2'627.90	4'400.60
Ecole	1'747.80	1'657.80	1'531.10
Total	4'524.90	4'285.70	5'931.70



Présentation succincte

		Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2013		Budget 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	Autorités et Municipalité	353'979.35	20'562.80	387'020.00	17'000.00				
11	Administration	1'358'161.85	503'259.00	1'267'710.00	453'015.00				
15	Affaires Culturelles+Loisirs	509'441.30	8'959.30	532'220.00	9'610.00				
16	Tourisme	1'820.10	1'850.00	5'570.00	2'000.00				
17	Sports	133'824.50	347.80	132'290.00	1'000.00				
18	Transports publics	277'020.45	48'614.65	269'314.00	49'200.00				
19	Informatique	66'424.25		76'000.00					
Total Admin. générale						2'700'671.80	583'593.55	2'670'124.00	531'825.00
20	Contentieux	19'160.38	18'940.28	4'000.00	4'000.00				
21	Impôts	268'766.67	10'701'083.25	134'100.00	8'752'200.00				
22	Service financier	2'110'934.04	2'038'002.55	2'122'542.00	2'031'568.00				
23	Amortissements et réserves	2'004'388.20	124'178.41	336'862.00					
Total Finances						4'403'249.29	12'882'204.49	2'597'504.00	10'787'768.00
31	Domaines	100'047.70	187'165.10	89'710.00	41'900.00				
32	Forêts	113'621.10	37'239.45	119'480.00	23'000.00				
Total Domaines et Forêts						213'668.80	224'404.55	209'190.00	64'900.00
350	Bâtiments Divers	180'503.75	181'645.90	171'850.00	178'200.00				
350.01	Bâtiment Gendarmerie	4'439.20	48'300.00	7'700.00	48'300.00				
351	Bâtiment Placette 13	72'405.95	47'970.00	50'200.00	51'720.00				
352	Bâtiment Administratif	33'902.05	59'200.00	38'300.00	52'200.00				
353	Bâtiment Espace Landry	10'069.80	13'354.00	14'900.00	16'000.00				
354	Bâtiment Eglis	83'487.45		87'340.00					
354.01	Bâtiment Maison de Ville	16'717.90	6'148.00	30'000.00	6'000.00				
355	Bâtiment du Funiculaire	67'425.81	86'620.33	93'300.00	93'000.00				
356	Jura-Club	1'093.60	4'893.00	7'250.00	4'000.00				
357	Parking des Chavannes	238'402.21	247'801.00	222'970.00	225'000.00				
358	Bâtiment Le Squat	5'431.95		9'150.00					
359	Bâtiments Rue Neuve	73'258.25	155'659.40	140'530.00	155'160.00				
Total Bât.sans les écoles						787'137.92	851'591.63	873'490.00	829'580.00
360	Pam 1	414'877.95	466'757.12	431'218.00	473'038.00				
361	Pam 3	707'666.30	555'843.10	746'070.00	574'190.00				
362	Pam 2	342'868.30	583'975.15	358'140.00	597'247.00				
363	Salle du Passoir	27'843.45	3'292.60	24'590.00	16'960.00				
364	Collège des Chavannes	132'664.85	130'527.90	118'555.00	137'570.00				
365	Appartement des Chavannes	103.70	15'960.00	3'500.00	15'960.00				
Total Bâtiments Ecoles						1'626'024.55	1'756'355.87	1'682'073.00	1'814'965.00
40	Administration	67'160.65		73'000.00					
42	Urbanisme	503'876.47	79'283.60	492'900.00	80'500.00				
43	Routes	636'473.80	207'639.05	541'440.00	71'000.00				
44	Parcs,Promenades,Cimetière	121'283.25	2'912.20	175'180.00	3'900.00				
45	Ordures Ménagères,Déchets	496'754.07	412'631.45	531'080.00	432'000.00				
46	Réseau Egoûts et Epuration	174'289.65	174'289.65	131'000.00	131'000.00				
47	Cours d'eau			15'000.00					
Total Travaux						1'999'837.89	876'755.95	1'959'600.00	718'400.00
51	Enseignement primaire	848'745.75		836'830.00					
52	Enseignement secondaire	955'546.90		1'078'730.00					
53	Enseignement spécialisé								
54	Orientation professionnelle	5'111.45		5'400.00					
58	Temples et Cultes	62'786.15		63'410.00					
Total Instruction publ. et cultes						1'872'190.25	0.00	1'984'370.00	0.00
Report						13'602'780.50	17'174'906.04	11'976'351.00	14'747'438.00

Présentation succincte

Comptes 2013
Charges

Revenus

Budget 2013
Charges

Revenus

Comptes 2013
Charges

Revenus

Budget 2013
Charges

Revenus

Report

60	Administration	11'266.45	92'378.87	16'000.00	72'150.00
61	Corps de Police	468'483.05		463'070.00	500.00
62	Office de la Population	72'965.35	13'232.70	74'470.00	14'600.00
63	Police du comm.et sanitaire	5.00		3'200.00	
64	Service des inhumations	3'087.45		3'500.00	100.00
65	Défense incendie	74'947.80	6'000.00	77'000.00	6'000.00
66	Protecrion civile	63'256.50		67'000.00	
66	Abattoirs				
71	Régionalisation Aide Sociale	451'438.95		493'300.00	
72	Prévoyance soc.cantonale	2'132'275.00		2'166'577.00	
73	Santé Publique	366'538.90		389'120.00	
81	Service des eaux	391'196.80	389'481.20	357'500.00	352'300.00

Total Police

Total Sécurité Sociale

Total Services Industriels

TOTAUX

Excédent charges/revenus

13'602'780.50	17'174'906.04	11'976'351.00	14'747'438.00
694'011.60	111'611.57	704'240.00	93'350.00
2'950'252.85	0.00	3'048'997.00	0.00
391'196.80	389'481.20	357'500.00	352'300.00
17'638'241.75	17'675'998.81	16'087'088.00	15'193'088.00
37'757.06			894'000.00

Comptabilité							
CY Commune de Cossonay		COMPTES DE FONCTIONNEMENT					14.05.2014
Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	* ADMINISTRATION GENERALE *	2'700'671.80	583'593.55	2'670'124.00	531'825.00	2'436'542.82	470'334.03
2	* FINANCES *	4'403'249.29	12'882'204.49	2'597'504.00	10'787'768.00	3'718'136.60	11'926'964.16
3	* DOMAINES ET BATIMENTS *	2'626'831.27	2'832'352.05	2'764'753.00	2'709'445.00	2'740'238.53	2'585'277.99
4	* TRAVAUX *	1'999'837.89	876'755.95	1'959'600.00	718'400.00	1'841'300.06	600'706.50
5	* INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES *	1'872'190.25		1'984'370.00		1'921'194.15	
6	* POLICE *	694'011.60	111'611.57	704'240.00	93'350.00	655'996.65	108'280.75
7	* SECURITE SOCIALE *	2'950'252.85		3'048'997.00		2'313'775.70	
8	* SERVICES INDUSTRIELS *	391'196.80	389'481.20	357'500.00	352'300.00	397'563.73	396'227.85
TOTALISATION		17'638'241.75	17'675'998.81	16'087'088.00	15'193'088.00	16'024'748.24	16'087'791.28
Résultat		37'757.06			894'000.00	63'043.04	

LISTE DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2013

CENTRE DE CHARGE	PREAVIS	OBJET	BUDGET	COMPTES	TOTAUX
150.3315	04/2011	Subvention SA du Casino	15'000.00	0.00	0.00
230.3311	03/2001	Assainissement de la rue Neuve (EC+EU)	38'000.00	38'000.00	
230.3311	7/2008-3/2010	Rue des Terreaux	25'000.00	0.00	
230.3311	1/2005-6/2008-12/2009	Rue des Etangs et Carrefour de la Poste	66'700.00	66'700.00	104'700.00
230.3312	6/2003-1/2007	Transformation bâtiment Funiculaire	95'000.00	95'000.00	
230.3312	05/2006	Transformation cuisine, restaurant & terrasse du Pré-aux-Moines	57'930.00	0.00	
	02/2011	Développement installations sportives	10'000.00	8'630.00	
	07/2009	Réfection toit plat de la voirie	2'660.00	2'810.00	
	10/2012	Containers Clac	9'500.00	8'850.00	
	12/2012	Démolition Salle de gym du Passoir	7'400.00	0.00	115'290.00
230.3313	8/2010	Véhicule Multi Lift de Voirie	24'672.00	0.00	0.00
354.3312	10/1998	Eglise St-Pierre et St-Paul - LDR	27'600.00	27'600.00	27'600.00
357.3312/3312.1	06/2002	Parking des Chavannes	88'520.00	88'520.00	88'520.00
360.3312	11/1990	Amortissement Pam 1	104'710.00	104'710.00	
360.3312.1	11/2009	Création cinq classes Pam 1 & 2	12'878.00	12'878.00	117'588.00
361.3312	11/1990	Part communale bâtiment PAM 3-Aula	132'130.00	132'130.00	
361.3312.1	11/1990	Part école bâtiment Pam 3-Aula	177'860.00	177'860.00	309'990.00
362.3312.1	11/1990	Amortissement Pam 2	78'100.00	78'100.00	78'100.00
364.3312	01/2010	Collège des Chavannes	0.00	7'920.00	7'920.00
450.3312	07/2005	Poursuite du programme d'installation de conteneurs enterrés	10'000.00	10'000.00	
	01/2012	Agrandissement de la déchetterie	21'100.00	19'570.00	29'570.00
460.3311	03/2001	Assainissement de la rue Neuve (EC+EU)	19'000.00	19'000.00	19'000.00
AMORTISSEMENTS A REPORTER			1'023'760.00		898'278.00

LISTE DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2011 - PAGE 2

CENTRE DE CHARGE	PREAVIS	OBJET	BUDGET	COMPTES	TOTAUX
		REPORT	1'023'760.00		898'278.00
Amortissements supplémentaires					
230.3321	7/2009	Réfection toit plat de la voirie		76'961.45	
	02/2011	Développements des installations sportives		250'192.20	
	17/2011	Extension EU+EC Chemin de la Paix, Chemin du Sau		152'996.20	
	10/2012	Containers Clac		79'674.55	
	01/2012	Agrandissement de la déchetterie		567'519.35	
	.17/2002	Révision du PGA		54'987.85	
					1'182'331.60
AMORTISSEMENTS TOTAUX			1'023'760.00		2'080'609.60

Attestation de vérification

Au Conseil communal de la

Commune de Cossonay

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de la Commune de Cossonay pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité de la Municipalité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS) et aux Directives pour la révision des comptes communaux. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

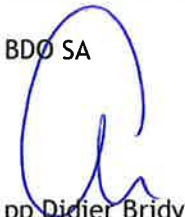
Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes aux dispositions du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 19 mai 2014

BDO SA



pp Didier Bridy

Expert-réviseur agréé



pm Julien Busset

Réviseur agréé
Auditeur responsable